Envoyé en préfecture le 09/06/2022
Reçu en préfecture le 09/06/2022
Affiché le
ID : 024-252401476-20220601-202202059-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE DORDOGNE

Direction départementale
des Finances publiques de Dordogne

Le Payeur départemental de la Dordogne
15, rue du 26ème Régiment d'Infanterie
24053 PERIGUEUX Cedex

Téléphone : 05 53 02 63 14

fabrice.maurie@dgfip.finances.gouv.fr

Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne
Monsieur le Président
7 allées de Tourny
CS 81225
24019 PERIGUEUX cedex

Périgueux , le 10 mai 2022

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57
Réf : Votre courrier du 5 mai 2022

Monsieur le Président,

Par courrier cité en référence, vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE) à compter du 1er janvier 2023.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par le SDE à compter du 1er janvier 2023.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, nonobstant les échanges de mails entre la Paierie départementale et le SDE, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1er janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;

- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1er du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Payeur départemental,

Fabrice MAURIE